



Les Yeux au Ciel

Pour participer à une soirée

- * **Réservation obligatoire** au plus tard le jour-même à midi :
 - par courriel à lesyeuxauciel04@gmail.com
 - ou par SMS au 06-20-12-41-82 (Alain)
- * Prévoir des chaussures de marche (environ 600 mètres de piste à parcourir à pied).
- * Prévoir des vêtements chauds car à plus de 700 mètres d'altitude, il peut faire froid, même en été.
- * Afin de marcher en toute sécurité dans l'obscurité, se munir d'une lampe, si possible rouge ; toute lampe blanche devra être éteinte sur le site de l'observation.
- * Interdiction de fumer sur le site de l'observation.
- * Pour la protection du site des Mourres (espace naturel sensible), ne pas s'écarter de la piste et du lieu de l'observation.

Pour demander une soirée « à la carte » (payante)

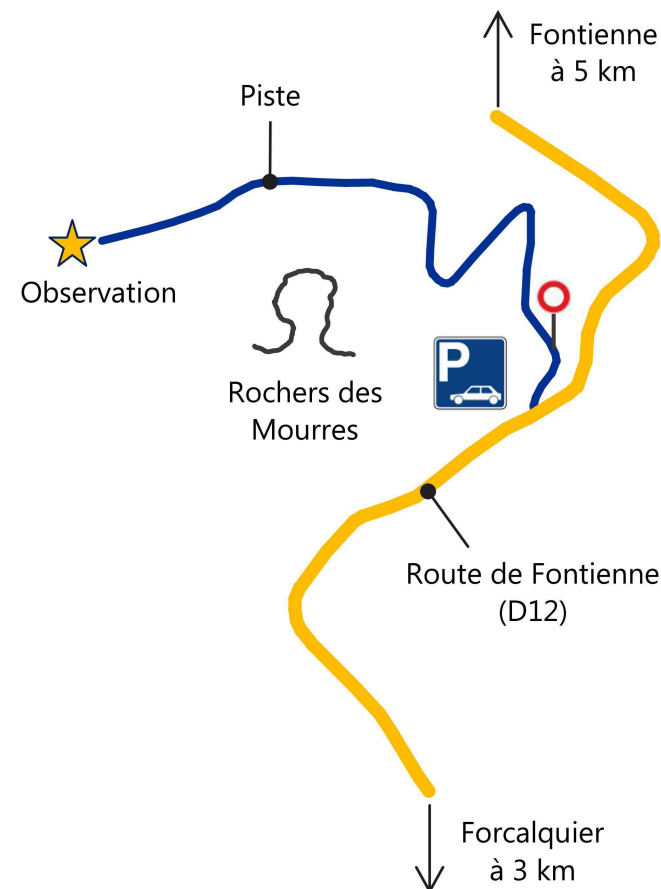
Contactez l'association par courriel ou téléphone (voir coordonnées ci-dessus).

Calendrier 2024 des soirées « découverte » gratuites organisées aux Mourres

Date	Horaire	Programme
Sam. 13 janv.	18 h 15	Ciel profond, Jupiter
Sam. 20 janv.	18 h 30	Lune, Jupiter
Sam. 10 févr.	19 h	Ciel profond, Jupiter
Sam. 17 févr.	19 h	Lune, Jupiter
Sam. 9 mars	19 h 15	Ciel profond, Jupiter
Sam. 16 mars	19 h 15	Lune, Jupiter
Sam. 6 avril	21 h	Ciel profond
Sam. 20 avril	21 h 30	Lune
Sam. 4 mai	22 h	Ciel profond
Sam. 18 mai	22 h	Lune
Sam. 8 juin	22 h 30	Ciel profond
Sam. 29 juin	22 h 30	Ciel profond
Dim. 7 juillet	22 h 30	Ciel profond
Dim. 28 juillet	22 h	Ciel profond
Dim. 11 août	21 h 45	Ciel profond
Dim. 25 août	21 h 30	Ciel profond, Saturne
Sam. 7 sept.	21 h	Ciel profond, Saturne
Sam. 28 sept.	20 h 30	Ciel profond, Saturne
Dim. 27 oct.	18 h 30	Ciel prof., Saturne, Jupiter
Sam. 2 nov.	18 h 30	Ciel prof., Saturne, Jupiter
Sam. 30 nov.	18 h	Ciel prof., Saturne, Jupiter
Sam. 7 déc.	18 h	Lune, Sat., Jup., Mars
Sam. 21 déc.	18 h	Ciel prof., Sat., Jup., Mars

Attention !
Toute soirée est susceptible d'être annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques

Le site d'observation des Mourres



Pour accéder au site de l'observation :

- * Garer sa voiture sur le parking des Mourres.
- * Emprunter à pied la piste carrossable contournant par la droite les rochers des Mourres (environ 600 mètres de marche).